



FFvolley

BUREAU EXECUTIF N°7

PROCES-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2020 (visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Éric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence NOEL, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

Assistent :

Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

1. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Cet après-midi, une réunion est prévue avec le Ministère pour la mise en place de notre cellule de lutte contre les violences.

Vendredi dernier, le Président et la DTN ont participé à un petit-déjeuner de travail avec le Ministre des Sports afin de présenter tous les outils que la FFvolley a co-conçu avec le Ministère de l'Éducation Nationale. La Ministre a beaucoup apprécié nos outils et a encouragé la FFvolley à lancer une action dans la cadre du périscolaire en cette période de confinement.

2. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA LNV

Le Président Alain GRIGUER informe qu'une réunion s'est tenue avec tous les clubs de la LNV pour faire un point sur l'avancée des mesures de soutien au Sport Pro.

Le Sénat s'est prononcé favorablement pour une exonération des charges sociales pour les joueurs et staffs sur les mois d'octobre, novembre et décembre, reste à attendre le vote de l'Assemblée Nationale.

Adopté par Conseil d'Administration du 09/01/2021

Date de diffusion : 13/01/2021

Auteur : Yves LABROUSSE

3. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL

- Lecture du PV N°1 de la CFVA du 29/09/2020
- Lecture du PV de la CCSR N°2 du 05/11/2020

Le Bureau Exécutif n'a pas de remarque à formuler sur les procès-verbaux, ceux-ci seront soumis au Conseil d'Administration pour approbation finale.

4. SECTEUR DTN

Ce vendredi 13, une réunion se tient avec le Ministère et l'Agence Nationale du Sport pour présenter le nouveau plan de performance de la Cellule de Claude ONESTA.

5. SECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Suite aux informations du jeudi 12 novembre 2020 du Gouvernement sur la période de confinement actuelle et en raison de la pause des Championnats Nationaux (N2/N3), et, certainement des Coupes de France Jeunes, il a été décidé de procéder à la mise en place de l'activité partielle pour les salariés permanents selon leur taux de chômage partiel qui leur a été communiqué en fonction de leurs missions durant la période de confinement.

Ce chômage partiel sera effectué :

par heure/journée pour les salariés concernés (hors forfait jours)
par journée ou ½ journée pour les salariés concernés en forfait jours

Un planning de la répartition des jours chômés et télé travaillés sera disponible pour la Direction.

La mise en télétravail doit toujours être effectuée, sauf pour les salariés ne pouvant l'appliquer et également pour le bon fonctionnement des services qui nécessiteraient des présences au siège fédéral.

Le Bureau Exécutif a également décidé d'assurer le maintien des salaires durant cette période de confinement.

La FFVolley a missionné le Cabinet Devirgille afin de déposer une demande d'autorisation d'activité partielle auprès de l'unité départementale de la DIRECCTE

6. SECTEUR FINANCES

A ce jour, la FFVolley estime le manque de recettes licences sur 2020 à 830 000 € suite aux deux périodes de confinements, il faut impérativement réussir le redémarrage de la saison dès que les autorités auront donné leur feu vert pour rattraper la plus grande partie possible de ce retard.

7. SECTEUR SPORTIF

Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCSportive présente un état des championnats encore en compétitions soit les deux divisions Elite qui, selon le décret ministériel, sont considérées comme « PRO » et peuvent donc continuer à s'entraîner et jouer.

La division Féminine s'est exprimée majoritairement pour continuer le championnat, tandis que les Masculins préféreraient une pause, voire un arrêt définitif.

Certains clubs ont plus de 4 matchs de retard en Elite Féminine et en Masculin certains ont 6 matchs ce qui compromet la possibilité de finir le championnat correctement. Si après janvier il y a plus de 4 journées à rattraper, cela sera impossible avec la formule sportive actuelle.

Le Bureau Exécutif décide de maintenir la compétition le weekend des 14 et 15 novembre qui est une date de rattrapage. Le Bureau Exécutif fera à nouveau un point à chaque réunion du Bureau Exécutif.

8. POINTS DIVERS

Le Conseil Départemental des Yvelines (78) a attribué une subvention de 100 K€ pour l'éventuelle organisation de la Continental Cup de Beach Volley en juin 2021 (qualificative pour les Jeux Olympiques de Tokyo).

Le budget de cette organisation est estimé entre 900 K€ et 1 000 K€ de dépenses.

A ce jour, l'Etat a voté une subvention de 195 k€ ; le Conseil Régional d'Ile-de-France, une subvention de 150 k€ ; le Conseil Département des Yvelines (78), une subvention de 100 k€ ; la Ligue Régionale d'Ile-de-France, une aide de 20 k€ et le Comité Départemental des Yvelines (78) une aide de 5 k€ et la FFvolley investira 100 k€.

Nous avons donc sécurisés 570 k€ et nous allons discuter avec la CEV pour trouver ensemble des pistes d'économies, car trouver entre 330 et 430 k€ de recettes est très incertain en cette période et la FFvolley ne peut pas se permettre de prendre ce risque.

Michelle AKILIAN présente le projet de plan périscolaire avec L'Education Nationale, la FFvolley accompagne ce projet avec des productions de documents et du matériel (ballons et filets) pour doter les 100 premiers porteurs de projets.

Les clubs ne doivent pas hésiter à se rapprocher des mairies qui prennent le plus souvent en charge ce type d'activité.

Madame la Ministre espère une reprise et une réouverture des installations sportives rapidement pour les mineurs.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE